

Chers Concitoyens,

L'année 2018 a été principalement marquée par :

La montée en **puissance de la déchetterie** et l'évolution des quantités collectées justifient pleinement les choix du conseil communautaire. La **gestion de la filière déchets** demeure le premier poste du budget et fait l'objet d'une préoccupation quotidienne. Le respect des objectifs nationaux et régionaux nous demandera d'améliorer nos pratiques actuelles : amélioration de la performance de tri, extension des consignes de tri avant 2022, réduction des déchets... Des pénalités seront appliquées dès 2019 si nous ne réagissons pas avec des conséquences pour la taxe d'enlèvement.



Le conventionnement avec la chambre de commerce et le département pour **accompagner les entreprises, artisans, commerçants** doit permettre de soutenir les porteurs de projets de notre territoire. Les dossiers commencent à arriver et le budget 2019 prend en compte cette évolution.



Le **début de la montée en débit** sur les communes de Grandcourt et de Smermesil a été réalisé et Seine Maritime Numérique annonce un déploiement plus rapide que prévu. L'amélioration technique va se faire mais il restera une vraie fracture entre ceux qui maîtrisent l'outil informatique et ceux qui en sont éloignés.

Cette année budgétaire présente des résultats supérieurs à nos prévisions et bénéficie d'une hausse des produits fiscaux liés au développement de l'éolien faisant passer notre résultat de 99000 à 174000 euros.

Mais une **nouvelle année est lancée** et nous aurons des défis à relever :



Le **Docteur Jacquot annonce son départ** en retraite au 1er Juillet 2019.

Il faut absolument trouver un ou deux médecins pour répondre à l'importante demande de soins. La présence de la maison pluridisciplinaire est un atout... Mais est-il suffisant ? Les candidats ne se manifestent pas et l'augmentation du Numéris Clausus n'aura un effet qu'à moyen terme.

Le budget 2019 prévoit de réduire l'impact des coûts des transports scolaires pour les lycéens et les collégiens pour lesquels la participation des familles est ramenée à 50 euros et gratuite pour le 3ème enfant empruntant le transport.



Nous souhaitons également accompagner les foyers les plus modestes et les propriétaires bailleurs afin d'améliorer la **performance** énergétique des **habitations** ou leur adaptation à la perte de mobilité. La problématique habitat est cruciale pour nombre de nos concitoyens.

Nous souhaitons continuer de **soutenir les associations** qui ont une action auprès des jeunes et des personnes les plus démunies. Ce n'est pas le cas de toutes les Communautés de Communes.

Enfin nous souhaitons continuer de travailler en partenariat étroit avec les communes sans les déposséder de leurs responsabilités mais en intervenant là où la mutualisation est indispensable pour renforcer l'efficacité et ce, dans un climat de dialogue et de proximité.

Les communes sont d'ailleurs invitées à délibérer pour s'opposer au transfert de la **compétence eau et assainissement** à la communauté de communes dès 2020 mais **repousser ce transfert en 2026**.

C'est le choix que nous avons fait en 2014, parfois certains territoires regrettent ce manque de proximité et de perte de responsabilités constatée dans des structures de plus en plus vastes .

Nous continuons d'assumer notre choix même si nos moyens sont limités.

Michel Huet, Président



Résultat du compte administratif 2018

	Dépenses 2017	Recettes 2017	Dépenses 2018	Recettes 2018	Solde 2018
Maison Médicale					
<i>Budget de fonctionnement</i>					
Résultat reporté		10 655 €		35 183 €	37 868 €
Activité de l'exercice	7 979 €	32 506 €	44 068 €	46 756 €	
<i>Budget d'investissement</i>					
Résultat reporté	439 210 €			61 270 €	79 186 €
Activité de l'exercice	22 803 €	523 284 €	15 680 €	33 597 €	
Zone d'activité					
<i>Budget de fonctionnement</i>					
Résultat reporté		157 714 €		159 698 €	167 124 €
Activité de l'exercice	50 548 €	52 433 €	46 035 €	53 651 €	
<i>Budget d'investissement</i>					
Résultat reporté		78 866 €		111 259 €	143 917 €
Activité de l'exercice	9 199 €	41 592 €	9 035 €	41 693 €	
Budget principal					
<i>Budget de fonctionnement</i>					
Résultat reporté		1 443 774 €		706 758 €	880 683 €
Activité de l'exercice	587 562 €	686 742 €	662 484 €	836 614 €	
<i>Budget d'investissement</i>					
Résultat reporté	616 746 €		912 069 €	912 069 €	194 499 €
Activité de l'exercice	561 634 €	266 311 €	984 791 €	1 179 230 €	
				Total reports	1 503 381 €

Le budget de fonctionnement de la maison de santé connaît une augmentation des charges due à deux années d'impôt foncier et à l'amortissement.

L'excédent est limité à 2 700 euros car nous avons trop de locaux vides et le départ du Docteur Jacquot interroge.

Nous prendrons 65 000 euros sur les excédents reportés pour commencer à rembourser l'avance remboursable de 600 000 euros sur le budget principal.

Le budget de la zone d'activité est limité à la perception des loyers et paiement des impôts et assurances Il constitue des réserves.

Le budget principal a mobilisé une partie de ses moyens disponibles pour

- avancer des fonds à la maison de santé
- financer l'auto financement de la déchetterie ce qui a créé un besoin de financement
- et le virement à la section investissement de 912 069 euros

Les **recettes réelles** sont passées de 665 484 € à 836 614 € du fait

- de la taxe GEMAPI qui était fiscalisée ou budgétisée par les communes : + 60 000 €
- de la taxe Éolien : + 79 450 €
- des revalorisations des bases fiscales

Les **dépenses réelles** sont passées de 587 552 € à 662 487 € du fait

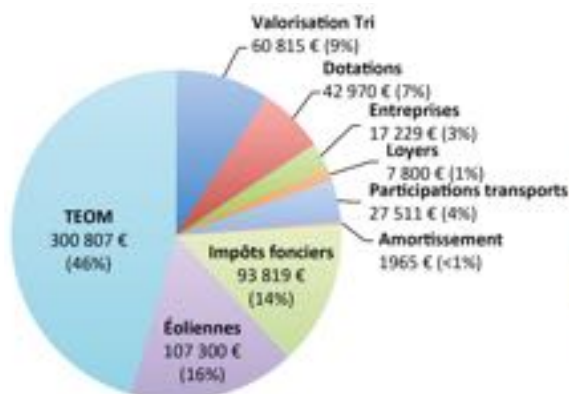
- des cotisations des Syndicats de Bassins Versants : + 79 500 €
- des coûts de fonctionnement de la déchetterie : + 45 000 €

La capacité d'autofinancement est passée de 99 180 € à 174 190 €.

Evolution des principaux postes

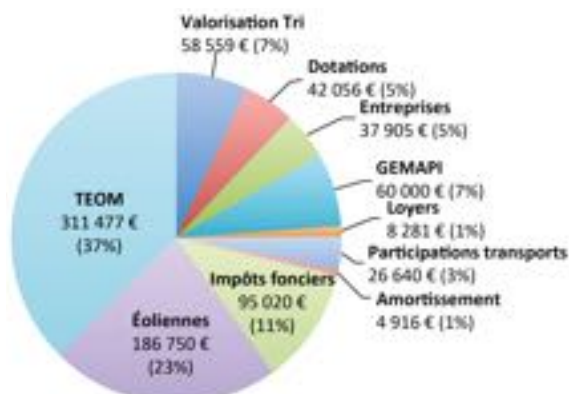
RECETTES 2017

Total : 686 742 €



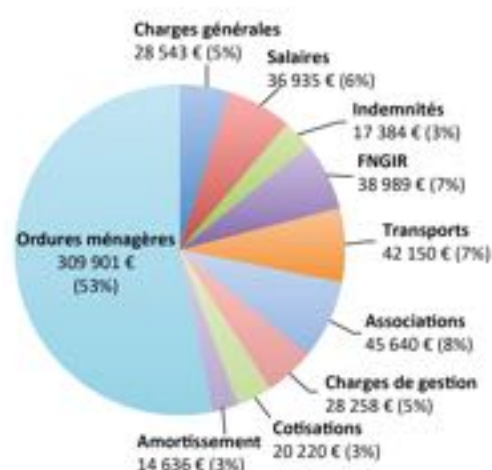
RECETTES 2018

Total : 836 614 €



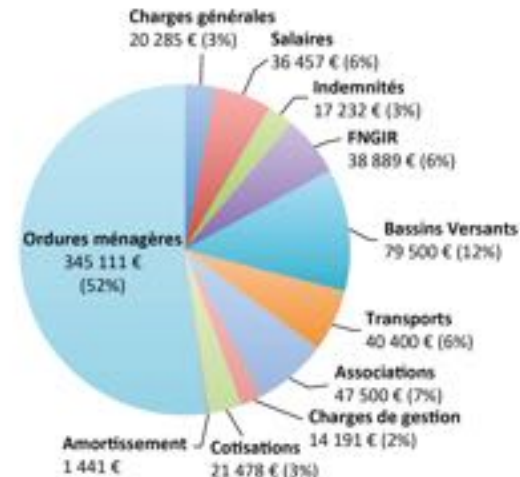
DEPENSES 2017

Total : 587 562 €



DEPENSES 2018

Total : 662 484 €



Bases ayant présidé à l'établissement du budget 2019

Nouvelles dépenses :

- Etude du plan climat énergie : 10 000 €
- Soutien aux commerces et entreprises : 30 000 €
- Amélioration du logement : 40 000 €
- Soutien investissements d'intérêt communautaire : 10 000 €
- Mission locale du Talou (aide emploi des jeunes) : 2 500 €
- Amortissement : 35 000 €

Recettes :

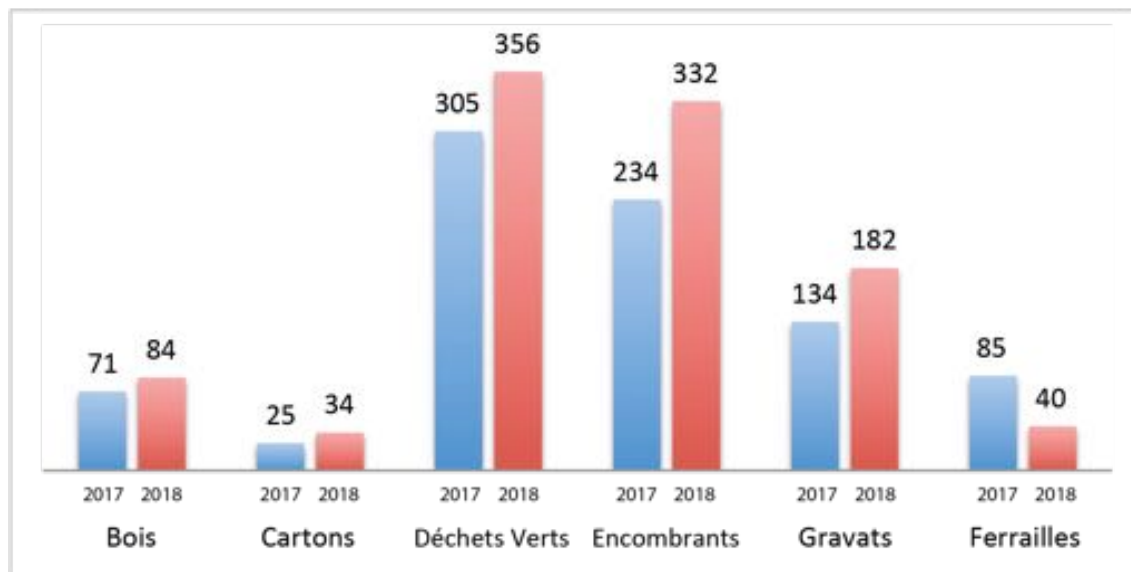
Il a été décidé :

- de réduire la participation des familles pour le transport scolaire en ramenant le coût annuel à 50 € par collégien au lieu de 65 €, 50 € par lycéen au lieu de 135 € et la gratuité pour le 3^{ème} enfant empruntant les transports
- de maintenir le taux des taxes
- pour la taxe GEMAPI la décision se prendra en octobre
- pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que nous avons réussi à maintenir tout en finançant la nouvelle déchetterie ; sa baisse ne peut venir que d'un effort de tri. Il nous faut réduire le poids des poubelles (nos voisins Bray Eawy collectent 50 kg/hab/an de moins que nous). Il faut enlever la matière organique par le compostage ou les volailles et enlever les emballages etc...

La Déchetterie

L'activité de la déchetterie :

Le graphique suivant montre l'évolution des tonnages reçus :



De plus, il conviendra de prendre en compte les quantités collectées par les Organismes Eco collecteurs :

- Eco Mobilier : meubles
- DEEE (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques : électroménager, écrans, ...)
- DDS (Déchets Diffus Spécifiques : produits dangereux)

App. Hors Froid	7291 kg
App. Froid	7079 kg
Ecrans	7365 kg
Petit App. Ménagers	11924 kg

DDS Vidés	227 kg
Aérosols	47 kg
DDS Liquides	56 kg
Phytosanitaire et biocides	92 kg
Filtres à huiles	29 kg
Bases	25 kg
Combustibles	11 kg
Pâteux	2979 kg

Les déchets verts :

Leur apport a bondi de 90 tonnes en 2 ans soit 134%.



Ne laissez pas partir votre humus. Vous avez du terrain COMPOSTEZ !!!



**Limitier les déplacements, éviter de prendre votre voiture.
N'oubliez pas de composter !**

Ordures ménagères, il faut absolument réduire leur poids !

En moyenne, un habitant de la Com-Com produit 5kg par semaine.

Nous devons absolument réduire nos déchets :

- en compostant
- en triant
- en allant à la déchetterie



Pesez vos poubelles, vous pourriez être étonné du résultat !

Il y a trop de matières organiques dans les poubelles.

Nous sommes à la campagne, alors à défaut de poules et de lapins, il est si facile de composter les épluchures de légumes, le gazon, etc....



Il y a encore trop d'emballages en tous genres dans les poubelles.



DÉCHETS NON CONFORMES :

- Présence de cartons (à déposer en déchetterie)
- Présence de déchets verts (à composter ou à défaut à déposer en déchetterie)
- Présence de verre (à mettre dans les bornes d'apport volontaire)
- Présence de ferraille (à déposer en déchetterie)

Nous pouvons réduire nos ordures ménagères de 250 tonnes /an

Soit pour chacun 27Kg /hab /an.... c'est 70g/ jour

Recherche médecins - Aidez nous !



Notre Maison Médicale est à la recherche de médecins.

Nous demandons à chacun d'utiliser ses relations pour diffuser l'information (réseaux sociaux, bouche à oreille, jeunes en études...)

Parlez-en autour de vous !

Vie associative

La Commission des Associations s'est réunie le Samedi 16 Février 2019 afin de rencontrer les associations de la Communauté de Communes et d'examiner les différents dossiers.

Chaque association souhaitant faire une demande a dû déposer un dossier de demande motivée avant le 31 décembre 2018 comportant un bilan financier, le projet détaillé ainsi que les devis.

Pour être éligible, les demandes doivent concerner un projet encadrant soit les jeunes soit un public fragilisé ou des associations socio-culturelles de notre Communauté de Communes.

Pour rappel, en 2018, 18 dossiers ont été retenus. La Communauté de Communes de Londinières a versé 44 000 euros.

Site Internet de la Com-Com



Justine LECOINTE travaille actuellement à la refonte du site internet afin que vous y trouviez des informations sur le fonctionnement de notre structure avec des liens avec nos partenaires.

Calendrier des Manifestations

MAI							
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	
		1	2	3	4	5	12 Foire à tout et exposition de collectionneurs, GRANDCOURT
6	7	8	9	10	11	12	12 Journée pêche aux étangs, DANCOURT (Comité des Fêtes de Smermesnil)
13	14	15	16	17	18	19	18 Loto, LONDINIÈRES (Comité des fêtes)
20	21	22	23	24	25	26	30 Foire à Tout, LONDINIÈRES
27	28	29	30	31			

JUN							
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	
					1	2	2 Foire à tout, SMERMESNIL (Comité des fêtes)
3	4	5	6	7	8	9	16 Foulées Londinièraises (10 et 16 km pour le trail et 7 km pour la marche)
10	11	12	13	14	15	16	22 Fête de la musique, LONDINIÈRES (Comité des fêtes)
17	18	19	20	21	22	23	22 et 23 Loto, SMERMESNIL (Le Club Vivre entre nous)
24	25	26	27	28	29	30	29 Kermesse des Ecoles, SMERMESNIL
							30 Tournois de sixte, LONDINIÈRES

Accueil de loisirs de LONDINIÈRES

Du 8 au 31 juillet 2019 : mini-séjour à Varenne Plein Air (9/11 ans) et à Lery-Poses (12/14 ans) et de nombreuses autres activités !



Inscriptions et renseignements à la mairie de Londinières : 02 35 93 80 08